



**Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne**  
MRC de Portneuf

---

**AVIS PUBLIC**

---

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 13 juillet 2026, le conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a adopté le projet de règlement suivant :
    - Un projet de règlement intitulé « *Règlement numéro 316-26 modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 afin d'ajouter diverses dispositions et de modifier la délimitation de certaines zones* »;
- Ce projet de règlement vise à :
- Assouplir les normes relatives à la superficie au sol des bâtiments complémentaires à l'habitation;
  - Ajouter des dispositions relatives à la construction de bâtiments complémentaires implantés en complément d'une résidence bifamiliale isolée à l'intérieur de la zone Rb-1;
  - Autoriser la garde d'animaux de ferme à l'intérieur des zones forestières Fo-4, Fo-5, Fo-6 et Fo-7 à titre d'usage complémentaire à l'habitation et prescrire des modalités applicables à l'exercice de cet usage;
  - Modifier la disposition particulière relative à l'orientation des maisons mobiles;
  - Supprimer la zone résidentielle de faible densité en milieu rural Ra/ru-5 et agrandir les zones résidentielles de faible densité en milieu rural Ra/ru-2 et Ra/ru-7 à même celle-ci;
  - Agrandir la zone mixte M-2, à même une partie de la zone publique et institutionnelle P-1;
  - Autoriser certains usages communautaires à l'intérieur de la zone mixte M-2.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 10 août 2026 à 19 h 30 au centre communautaire situé au 80, rue Principale. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;
3. Le projet de règlement détaillé peut être consulté sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://sca.quebec/>. Toute personne peut également obtenir une copie de ce projet de règlement en communiquant avec nous au 418-329-3304 au poste 101 ou par courriel à l'adresse suivante : [direction@sca.quebec](mailto:direction@sca.quebec);
4. Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne, ce 24 JUILLET 2026.

  
Stéphane Genois, directeur général  
et greffier-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, certifiée sous mon serment d'office, avoir publié le 24 juillet 2026 et affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 24 juillet 2026.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat de publication.

  
Mélanie Bourgeois, adjointe à la direction et  
assistante-greffière